ACADÉMIE DE MONTPELLIER
Liberté Égalité Fraternité

Collège Frédéric Desmons
SAINT-GENIES-DE-MALGOIRES

pHARe — Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Protocole de lutte contre le harcèlement scolaire et les intimidations

Élèves ambassadeurs

Révélation de faits

Prise d'information

Évaluation

Analyse de situation

La situation ne relève pas de l'intimidation

La situation relève de l'intimidation

Relève d'une prise en charge autre

- l'équipe pédagogique
- l'équipe de vie scolaire
- personnel santé social
- médecin scolaire
- partenaires extérieurs

Traitement

Accompagnement MPP

Entretiens

Entretiens avec élève(s) cible(s)

Entretien avec intimidateur(s) présumé(s) (IP)

Entretien avec témoin(s)

Mme Foulc (CPE) - Coordinateur
Mme Borne (professeure)
Mme Conze (infirmière)
Mme Gonzalez (professeure)
Mme Moinat (AED)
Mme Quincal (professeure documentaliste)
Mme Vue (assistante sociale)

Traitement disciplinaire

Signalement « faits établissement » : Rectorat/DSDEN/Ministère

La situation peut relever d'un signalement violences ou cyberharcèlement pouvant être qualifiés pénalement – signalement au procureur (Art 40 CPP)

M. de Fortis (Chef d'établissement)
M. Maisonnave (Chef d'établissement adjoint)
M. Pailhès (DACS)

Suivi

Rapidement (15 jours environ) :
Fin du protocole par l'équipe ressource (excepté pour les entretiens de soutien avec la cible)

Ensuite :
Vigilance observée par l'ensemble de l'équipe du collège. En cas de nouvelle observation, s'adresser au référent de l'établissement qui réanalysera avec l'équipe ressource et le Chef d'Établissement

Traces en « main courante » par chaque acteur

25/09/2023

NON AU HARCÈLEMENT
NonAuHarcelement.education.gouv.fr
3020 Service & appel gratuits *
* Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h

ACADÉMIE DE MONTPELLIER
Liberté Égalité Fraternité

Collège Frédéric Desmons
SAINT-GENIES-DE-MALGOIRES

pHARe Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Mission et/ou rôle de chacun

Équipe pHARe

Sous la direction du chef d'établissement

Si la mission première de l'équipe pHARe est de prévenir et de lutter contre le harcèlement, son but n'est pas de sanctionner.

Toutefois, une sanction disciplinaire peut être prononcée sur décision du Chef d'établissement ou du conseil de discipline.

Élèves ambassadeurs

L'équipe pHARE collabore avec des élèves volontaires appelés les « ambassadeurs » qui sont des partenaires précieux et identifiés.

L'équipe pHARe s'engage à mettre en place une formation des élèves « ambassadeurs ».

UN AMBASSADEUR C'EST

- Être un élève responsable
- Être à l'écoute de ses camarades
- Soutenir et convaincre l'élève victime d'en parler aux adultes
- Être capable de collaborer avec l'équipe pHARe

UN AMBASSADEUR CE N'EST PAS

- Celui qui va régler seul les situations de harcèlement dans le collège
- Un justicier
- Un médiateur
- Un témoin passif
- Le chef de ses camarades

NON AU HARCÈLEMENT

NonAuHarcelement.education.gouv.fr

3020 Service & appel gratuits * * Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h

25/09/2023